

DAI 25-26.362

Nombre de salariés du ministère de la Santé et des Services sociaux dont le salaire annualisé est égal ou supérieur à 100 000 \$ pour 2018 et 2025

Année	Nombre*
2018	81
2025**	478

*Nombre d'employés assujettis à la Loi sur la fonction publique actifs et inactifs (congé de maternité, sans solde, préretraite, absence en invalidité) dont le salaire annualisé inscrit à SAGIR est égal ou supérieur à 100 000 \$. Ce nombre inclut toutes les catégories d'emploi: titulaires d'un emploi supérieur, cadres, professionnels, fonctionnaires.

** Les conventions collectives ayant été renouvelées en 2020 et en 2023, les paramètres salariaux associés aux échelles de traitement ont été revus à la hausse.

L'information est en date du 31 décembre 2018 et du 31 décembre 2025.